

L'ADA soutient la création de TPE agricoles

L'Agence pour le développement agricole vient de publier un appel à projets pour les jeunes porteurs de projets de TPE agricoles. Les candidats sélectionnés auront droit à une formation pour le renforcement des compétences nécessaires dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets.

Jeunes entrepreneurs agricoles, à vos projets ! L'Agence pour le développement agricole (ADA) vient de lancer un appel à projets de création de très petites entreprises dans le secteur agricole.

Cet appel s'inscrit dans la stratégie Plan Maroc Vert. «La dynamique d'installation des jeunes en agriculture est appelée à être renforcée à l'instar des autres secteurs économiques.

Dans cet esprit, le gouvernement a sollicité la Banque africaine de développement (BAD) pour le financement d'une opération pilote d'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles

en vue de promouvoir et de faciliter leur installation dans le secteur agricole», indique l'ADA.

Notons que le programme «Jeune entrepreneur agricole» (JEA) s'étale sur 24 mois. Sa réalisation devrait être menée selon trois phases.

D'abord, la préparation de l'intervention auprès des JEA. Ensuite, une mise en œuvre de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs à la création de leurs projets et enfin une évaluation finale de l'opération d'appui. Pour l'ADA, l'objectif du

programme est de promouvoir le secteur privé agricole qui appuie le développement agricole local et favorise la création d'emploi des jeunes.

Le programme compte favoriser l'installation de 200 JEA au moyen du développement d'un modèle d'appui à la création de TPE, dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Les porteurs de projets retenus auront droit à une formation pour le renforcement des compétences nécessaires dans le montage et la mise en œuvre du projet. Ils bénéficieront également d'un appui ciblé pour la finalisation de leurs projets notamment en ce qui

concerne la réalisation des études de faisabilité technique, commerciale et financière, le choix de la forme juridique, l'élaboration du plan d'affaires et la confection du document du projet. Les jeunes entrepreneurs seront aussi appuyés quant à l'accès au financement. Les formations se tiendront dans trois instituts, à savoir l'Institut des techniciens spécialisés en horticulture (Meknès-Tafilelet), l'Institut Prince Sidi Mohammed de gestion et commerce agricole (Doukkala-

Les candidats ont jusqu'au 23 mai pour déposer leurs dossiers auprès de l'ADA.



Les domaines éligibles à l'appel à projets concernent l'installation de projets de production agricole, la fourniture d'intrants agricoles et l'installation et l'entretien d'équipements d'irrigation localisée, entre autres.

Abda) et l'Institut spécialisé de technologie appliquée Ouled Teïma (Souss-Massa-Drâa).

Selon l'ADA, les JEA intéressés peuvent se présenter à titre individuel ou en groupement de jeunes promoteurs. Et dans le cas d'un groupement, une seule personne choisie comme porteur ou représentant sera l'interlocuteur direct des intervenants.

Les domaines éligibles à l'appel à projets concernent, entre autres, l'installation de projets de production agricole (filiales végétale et animale), la fourniture d'intrants agricoles (semences, plants, pesticides, engrais, etc.), l'installation et l'entretien d'équipements d'irrigation localisée, les services d'agro-

industrie (maintenance, entretien, réparation des installations) et les métiers liés aux agropoles tels que le transport et la distribution de produits agroalimentaires. Mais ce n'est pas tout. Le programme sélectionnera également des projets verts dont l'installation et la maintenance de systèmes d'énergies renouvelables (panneaux solaires, biogaz), les services de conseil éco-agriculture (lutte biologique, produits bio), la réalisation et conseil en paysages et espaces verts et la gestion-recyclage-valorisation des déchets agricoles et sous-produits polluants. Les candidats ont jusqu'au 23 mai pour déposer leurs dossiers auprès de l'ADA. ■

Saïd Naoumi